



Union européenne



Déclaration conjointe des Nations unies, de l'Organisation internationale de la Francophonie, de l'Union européenne et des Etats-Unis d'Amérique

En ce début de campagne électorale, les Ambassades d'Allemagne, d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France et d'Italie au Gabon, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Délégation de l'Union européenne invitent toutes les parties prenantes à faire de cette échéance cruciale pour l'avenir du Gabon un moment exemplaire d'expression démocratique.

Afin de préserver la tradition de paix et la cohésion nationale au Gabon, ainsi qu'un environnement apaisé tout au long du processus électoral, il est essentiel que les acteurs politiques privilégient le dialogue et la négociation et s'abstiennent de toute incitation à la violence, à la haine ou à la stigmatisation de certaines communautés. Il est également essentiel que les normes nationales et internationales en matière de libertés fondamentales et de droits de l'homme soient respectées, notamment dans le domaine du maintien de l'ordre.

La présence des observateurs internationaux et locaux vise au renforcement de la transparence à toutes les étapes du processus électoral. Cependant, nous appelons les autorités gabonaises, garantes de la crédibilité de cette élection, à assurer le respect de la liberté d'expression, d'association et de réunion, ainsi qu'un accès équitable aux médias publics. Nous les invitons aussi à garantir, en toutes circonstances, le droit à l'information de tous.

Les Ambassades d'Allemagne, d'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France et d'Italie au Gabon, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Délégation de l'Union européenne souhaitent que cette consultation électorale marque une étape nouvelle dans la consolidation de la démocratie en République gabonaise.

Libreville, le 12 août 2016